

Pierre Devesa  
Ecole primaire de la Fontaine  
482 Route de Péron  
01630 Péron

Péron, le d janvier yyyy

Lettre ouverte à

M. Nembrini, DGESCO  
110 Rue de Grenelle  
75357 Paris 07 SP

Monsieur le Directeur Général,

J'ai accusé réception la semaine dernière auprès de mon IEN de votre courrier du 15 décembre qui accompagnait les livrets d'évaluation CM2. Ces évaluations et la communication qui l'entoure m'amènent à vous opposer les arguments suivants, qu'il m'est impossible de garder pour moi et dont vous êtes le destinataire évident.

Je passe rapidement sur le contenu de ces évaluations, jugées très difficiles y compris par les Inspecteurs de l'E.N., et sur l'aberration d'une correction qui conduira à sanctionner d'un zéro même un élève ayant 90% de réussite, ceci aux items qui regroupent plusieurs réponses. Humiliation garantie pour l'élève (retour aux bonnes vieilles valeurs de l'école ?) et ineptie du point de vue de l'évaluation des acquisitions.

Je m'attacherai davantage à votre courrier dans lequel par trois fois, en trois phrases, vous nous révélez que ces évaluations nous permettront de « mieux identifier » la réussite, de « communiquer au mieux » avec les parents et de « mieux mesurer » les acquis. Ce qui revient à dire qu'à vos yeux, malgré un investissement de tous les jours dont le Président lui-même nous félicite, nous ne faisons pas assez bien notre travail, et que cet outil nous permettra enfin d'améliorer un peu nos pratiques. J'en conclus donc que ces documents ont dû être réalisés par des professionnels de l'éducation aux qualifications supérieures aux miennes. Je ne doute certes pas qu'il en existe, loin de là, et peut-être même au Ministère, mais j'aimerais savoir de qui il s'agit. De quel cerveau surchauffé a pu sortir l'idée de soumettre à des élèves de CM2 un texte d'Hemingway et un de Maupassant, qui ne sont pas précisément des auteurs de littérature de jeunesse. Le premier paragraphe de l'exercice 1, où un enfant malade se verra administrer une ampoule en guise de remède, est révélateur. Une ampoule ? Pour des élèves de 2009, l'utilisation de ce médicament n'est pas lumineuse.

La réussite de ses élèves est l'obsession de l'enseignant, l'échec d'un élève est un véritable crève-cœur. S'il se remémore sa carrière d'enseignant, notre Ministre comprend sûrement ce que je veux dire en parlant du désir que les élèves réussissent à tout prix. Il a sûrement lui aussi souhaité utiliser tous les moyens à sa disposition pour permettre à ses élèves de réussir leurs examens.

Il est en effet inconcevable pour un enseignant de créer artificiellement un échec, comme cela risque hélas d'arriver ici, et prétendre ensuite devoir mettre en œuvre des moyens pour y remédier. Avez-vous pensé un seul instant à ces enfants qui ont d'eux une image assez positive, celle donnée par une réussite pas toujours parfaite mais néanmoins présente la plupart du temps, et à qui nous devons renvoyer – ainsi qu'à leurs parents – un constat d'échec voire de « difficulté scolaire » au motif qu'ils n'ont pas « tout juste » ? Quelle sera la valeur accordée à la parole du maître, si la méfiance s'installe ?

La seule utilité de ces évaluations sera de nous montrer comment un élève réagit face à un travail qui est manifestement au-dessus de son niveau. C'est certes moins dangereux que de faire conduire quelqu'un sur autoroute après seulement 1/3 de ses heures de leçons de conduite, mais ça reste plutôt mince, comme avantage.

Il m'est très difficile (pour le coup c'est moi-même qui suis donc en difficulté) d'accorder dans le contexte actuel des intentions strictement pédagogiques à ces évaluations, et je n'ai pas été démenti par l'IEN sur ce point. Je me demande l'explication que va fournir l'Education Nationale sur le bilan de ces évaluations. D'autant que notre Ministre parle de « bilan des 8 années d'école primaire ». Si cela devait réellement être le cas, la date est mal choisie, et je m'étonne de ne trouver aucune question sur les acquis antérieurs, par exemple les formes, les couleurs, les sons, la lecture d'image etc. de même que je m'étonne que les items ne s'appuient pas sur ce qui est requis par le socle commun des apprentissages.

Je ne souhaite pas collaborer à une vaste entreprise de fragilisation et de dépréciation de l'école, et notre conseil des maîtres a ainsi décidé de reporter sine die ces évaluations, en tenant les parents informés de leur incongruité (des évaluations), et je ne suis pas persuadé que je ferai remonter de quelconques résultats à vos services. Pour le cas où vous me répondriez, je vous demande de ne pas axer votre réponse sur le seul « service non fait » que je viens de suggérer, j'en connais parfaitement l'existence.

Je vous confirme mon engagement dans la tâche difficile et essentielle qui est la mienne pour l'avenir des enfants qui me sont confiés, tâche que ne facilitent en rien les présentes évaluations. Je me demande en outre vraiment ce que peut peser un engagement face à des mesures et des injonctions aussi déstabilisatrices que celles qui arrivent en ce moment. Nous étions des passeurs, des guides, et nous devenons des trieurs, des contrôleurs. Souffrez que je vous dise que l'évolution du métier ne correspond en rien à l'idée que je m'en fais. J'espère, Monsieur le Directeur Général, que vous saurez reconnaître dans mon courrier les accents d'une indignation sincère, celle qui me pousse plus que jamais à privilégier la construction des savoirs de mes élèves, y compris face au devoir d'obéissance aux innombrables injonctions ministérielles, qui comme les ministres, passent...

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, mes salutations distinguées et vous assure de mon dévouement au Service Public d'Education.

Pierre Devesa